



**SITE INTERNET**  
<http://www.clonas.fr>

**A retrouver sur le site toutes les photos de :**

- « **Faites du sport** »
- « **Fête de la musique** »

*Cliquer sur « Vie locale » - Reportages – photothèque*

- **L'ambroisie**

*Page d'accueil – Actualité*



## URBANISME

### Fiscalité

#### Participation pour l'Assainissement Collectif - P.A.C. -

En novembre 2011, le Conseil municipal a fixé le taux de la Taxe d'Aménagement (TA), qui visait à simplifier le nombre d'outils de financement de l'aménagement, en se substituant à un certain nombre de taxes et participations dont la Participation pour le Raccordement à l'Egout (PRE) - Cf. Clonas Info de mars 2012.

En mars 2012, le gouvernement a modifié la loi et la procédure, en créant la Participation pour l'Assainissement Collectif (PAC) qui remplace la PRE depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2012 (Loi de finances 2012-354).

Comme la PRE, la PAC est due par le propriétaire de la construction nouvelle à raccorder et représente au maximum 80 % du coût d'un assainissement individuel :

- A Clonas, le coût d'un assainissement individuel se situe entre 7 500 € et 10 000 € en fonction de la perméabilité du terrain
- Le montant de la PRE était fixé à 1 982 € (soit environ 13 000 F) depuis 1998

Le Conseil municipal a voté le 18 juin 2012 une augmentation de ce montant portant la PAC à **2 100 €** à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2012.

## INFO MAIRIE

### *Subventions 2012 aux associations*

Dans sa séance du 18 juin 2012, le Conseil municipal a attribué les subventions aux associations du village, ainsi qu'aux associations extérieures qui viennent en aide directement ou indirectement aux habitants.

**En voici le détail :**



<b>Associations</b>	<b>Vote</b>
ACCA	550 €
ACCA frais Ball trap	300 €
ACPG	260 €
ASA Canal de la Varèze	370 €
Association JANUS	500 €
Association Tennis Club	1 800 €
Club des Dynamiques	380 €
Comité des fêtes	850 €
Croix Rouge Française	70 €
DDEN	70 €
Groupement Défense Paragrêle	152 €
Le Souvenir Français	100 €
Loisir Musical Clonarin (LMC)	250 €
<b>LMC - subvention exceptionnelle *</b>	<b>500 €</b>
Restaurants du cœur	200 €
Secours Catholique	200 €
Secours Populaire	200 €
Section Gymnastique Volontaire	680 €
Sou des Ecoles	950 €
UCOL	150 €
US 2 VALLONS	1 800 €
Vivre Libres	100 €
<b>Total</b>	<b>10 432 €</b>

\* : aide à l'acquisition d'un piano

**Il a également été alloué :**

- Au CCAS de la commune de Clonas sur Varèze : **3 000 €**
- A la Bibliothèque Centre Documentaire (BCD) : **2 800 €**
- Au Syndicat sportif St Alban Clonas : **8 500 €**



Le Conseil municipal de Clonas a voté une augmentation de 500 € de la subvention annuelle de fonctionnement versée au Syndicat sportif St Alban Clonas, organisme public.

La commune de St Alban du Rhône, de son côté, a consenti au même effort ; ce qui porte le montant de la subvention à 8 500 € pour chacune des communes.

D'autre part, les deux communes se sont accordées pour verser une subvention exceptionnelle de 1 500 € en 2012 ; afin de faire face au coût de l'acquisition d'une nouvelle chaudière : le gel prolongé de cet hiver ayant été fatal à la précédente.



## Accueil du secrétariat de mairie

La mairie restera ouverte tout l'été aux horaires habituels :

- L Ma Me J V de 08h30 à 12h00
- Ma J V de 13h30 à 18h00

Exceptionnellement, elle sera fermée :

- Les mardis 7 + 14 + 21 août 2012  
De 17h00 à 18h00
- Les vendredis 10 + 17 + 24 août 2012  
De 08h30 à 12h00



## Accueil de l'Agence postale

Rappel des horaires d'ouverture :

- Du lundi au vendredi de 8h à 11h45
- Le samedi de 8h à 11h30

Fermeture le 1<sup>er</sup> samedi de chaque mois, les 14/07 et 15/08.



## Recensement militaire

Les jeunes gens, filles et garçons, **nés en juillet ou août 1996** doivent se faire recenser en mairie **à partir de leur date anniversaire courant juillet ou août 2012**, munis de leur carte nationale d'identité sécurisée et du livret de famille de leurs parents.

Cette démarche est nécessaire, car le diplôme remis lors de la Journée Défense et Citoyenneté (JPD), est réclamé lors de l'inscription à :

- Un examen scolaire
- Un concours d'entrée
- Au permis de conduire, à la conduite accompagnée



## Fermeture des commerces

### Boulangerie FRACHON

Du mercredi 6 août 2012

Au dimanche 19 août 2012 inclus



### Bar Restaurant des Sports

Du mercredi 8 août 2012

Au dimanche 26 août 2012 inclus



Où trouver le pain et le journal au mois d'août ?



Soit à l'Agence postale,  
Soit à la Boulangerie,  
En fonction des dates de congés  
Et horaires d'ouverture



## Ecole

❖ La rentrée des élèves

Mardi 4 septembre 2012 à 8h30

❖ La permanence « Inscriptions » des nouveaux élèves

Lundi 3 septembre 2012

De 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h



## Garderie périscolaire

Ouverture : mardi 4 septembre 2012 à 7h20

Lieu : salle du restaurant scolaire

Horaires : Le matin de 07h20 à 08h20  
L'après-midi de 16h30 à 17h30  
Le soir de 16h30 à 18h00

Tarifs : identiques à ceux de 2011-2012

Le matin : 2 € 10 de l'heure  
1 € 10 de l'heure (3<sup>ème</sup> enfant)  
L'après-midi : 2 € 10 de l'heure  
1 € 10 de l'heure (3<sup>ème</sup> enfant)  
La ½ h supp. : 1 € 10  
0 € 55 (3<sup>ème</sup> enfant)

Les inscriptions et réinscriptions se feront en mairie **dès le lundi 20 août 2012**

Pièces nécessaires, en cours de validité :

- Carnet de santé (vaccinations)
- Attestation carte vitale
- Attestation assurance responsabilité civile et individuelle accident
- Références des employeurs des parents



Une convention vous sera remise lors de l'inscription après signature du règlement intérieur de la garderie périscolaire.

## Restaurant scolaire

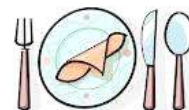
Inscriptions et réinscriptions en mairie

Mairie annexe – 9 bis Rue de la Convention

Tarifs : 2 € 80 /repas enfant et 1 € 25 /repas PAI

Les permanences auront lieu en mairie :

- Jeudi 30 août 2012
- Vendredi 31 août 2012



Aux heures d'ouverture du secrétariat

Pièces nécessaires, en cours de validité :

- Carnet de santé (vaccinations)
- Attestation assurance responsabilité civile et individuelle accident

Vous seront soumis un règlement à signer et un barème des tarifs lors de l'inscription.

## Service technique



Bienvenue à **Edouard BONNET** qui, cet été encore, renforce l'équipe des Espaces verts en remplaçant Jean-Michel WILMS puis Jean ALLEON durant leurs congés annuels.

## Cimetière communal

### Rappel des horaires :

Du 1<sup>er</sup> mai au 30 septembre  
Le cimetière est ouvert de 8h30 à 20 h



### Déchets :

L'usage des containers placés dans l'enceinte du cimetière est exclusivement réservé aux familles qui visitent leurs défunts et entretiennent leurs tombes.



Ils sont destinés à recevoir exclusivement les déchets provenant du cimetière.

En aucun cas, ils ne doivent servir de « déchèterie de proximité »..

Pour cela, la déchèterie de Saint Clair du Rhône offre un service gratuit pour tous les habitants de la CCPR, au même titre que les autres déchèteries communautaires.

### Ses horaires d'été sont :

09h00 – 12h00 et 15h00 – 19h00

Le container « verre » et le container « Textiles », situés sur le parking du cimetière, sont bien destinés à la collecte « en apport volontaire » pour tous les Clonarins.

## Mise en garde : Démarchage

La Mairie a été alertée à plusieurs reprises par des habitants sollicités, par téléphone, pour des rendez-vous de **télesurveillance**.

Nous tenons à signaler qu'aucune autorisation n'est accordée en mairie pour ce genre de service.

Seule la **Téléalarme** est gérée par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Clonas et à la demande des personnes âgées qui le souhaitent.

## Déstockage de l'amiante

### Lié aux particuliers

Reconduction de l'opération menée par la CCPR.



Reportez-vous au *Journal du Pays Roussillonnais* (page 11) distribué avec ce *Clonas Info*.

## Plan canicule

Nous pouvons parler de **Canicule** lorsque trois conditions sont réunies :

- Il fait très chaud
- La nuit, la température ne descend pas, ou très peu
- Cela dure plusieurs jours



Nous vous rappelons qu'un registre de recensement est ouvert en mairie, destiné à inscrire les personnes qui en font la demande.

L'objectif est de permettre une intervention des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du plan d'urgence canicule.

### Cela concerne :

- Les personnes âgées de 65 ans et plus résidant à leur domicile
- Les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail et résidant à leur domicile.
- Les personnes adultes handicapées.

## Nuisances ...

La Place du village est un lieu de rassemblement apprécié en fin d'après-midi et en soirée ...



Malheureusement, les jeunes filles et garçons qui la fréquentent oublient le plus souvent que cet espace public est ouvert à tous et doit rester propre et agréable pour tous.

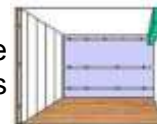
**Les dégradations, les détritrus, les nuisances sonores ne doivent pas être la conséquence des retrouvailles entre copains !**

## Travaux : bâtiments communaux

Pendant l'été, différents travaux vont être entrepris :

- **Au foyer communal**

Pose d'un faux plafond acoustique (Société dBvib) et changement des luminaires (ECM - Croze Michel).



- **A l'école**

Le diagnostic thermique effectué cet hiver a mis en évidence le besoin de réhabilitation des menuiseries extérieures.

Une première phase de travaux, confiés à l'entreprise « Menuiserie VAIRAI », permettra de remplacer les baies et portes vitrées de la façade Nord (menuiseries alu, vitrages et stores) ; salle de motricité de la maternelle et BCD.

## TRAVAUX D'ÉLAGAGE

### Réseau de Transport d'Electricité

RTE nous informe que des travaux d'élagage et d'abattage pour l'entretien de la ligne électrique, à très Haute Tension 400 KV « Le Chaffard – Pivoz Cordier 1 et 2 », vont être entrepris sur le territoire communal à compter du 30 juillet 2012.

#### Les secteurs concernés sont :

- Troupeau
- Garin
- Les Frâches
- Bois Blanc
- Combe Revollon
- Le Clos ...



#### Ces travaux ont été confiés à :

Entreprise FOURNAND  
Le Gaillard  
01800 FARAMANS  
☎ 04 74 61 01 05

## INFO SANTÉ - SOLIDARITÉ

### Don du sang

L'Etablissement Français du Sang (EFS) organise sa prochaine journée « Don du sang » :



**Le mardi 4 septembre 2012**

Au Sémaphore à Roussillon

**De 9h30 à 12h15 et de 14h45 à 19h15**

Se munir d'une pièce d'identité. Vous pouvez aussi amener votre carte de donneur.

**Renseignements** : site : [www.dondusang.net](http://www.dondusang.net)

### Violences conjugales

Insultes, menaces, agressions physiques, pressions psychologiques ..., des

**Groupes de parole violences conjugales Sont ouverts à Roussillon et à Vienne**



**Renseignements sur ces groupes auprès :**

- **Du C.R.E.F. – Tél. 04 74 86 55 62**

Centre de Planification et d'Education Familiale  
48 Rue Verguin - 38150 ROUSSILLON

- **De l'A.PRE.S.S. – Tél. 04 74 53 58 13**

Association de PRÉvention Sociale et Service d'aide aux victimes  
16 Place Charles de Gaulle - 382000 VIENNE

## Lutte contre l'ambroisie



### Agissons !

L'ambroisie à feuilles d'armoise est une plante allergisante très présente en Rhône Alpes.

Son pollen agressif est responsable de manifestations allergiques en août et septembre, **entraînant conjonctivite, rhinite et asthme.**

C'est une plante pionnière qui peut s'adapter à presque tous les milieux et tous types de sol.

C'est ainsi qu'on la trouve dans des milieux aussi variés que cultures, jardins, surfaces fraîchement ensemencées, chantiers, bords de route, lits de rivière, décombres, friches urbaines, etc.

La prise de conscience progressive de la dangerosité de son pollen au cours des 20 dernières années a induit un changement de statut :

- de simple mauvaise herbe concurrentielle en culture, **elle est devenue un problème de santé publique**

Privés, associations, collectivités territoriales, administrations ont pris et prennent encore de multiples initiatives pour la contrôler :

- des mesures réglementaires ont été produites, notamment des arrêtés préfectoraux spécifiques de lutte obligatoire dans les différents départements concernés depuis le début des années 2000 (arrêtés n°2000-1572 et n°2009-02370), et elle est maintenant inscrite au Plan National Santé Environnement.

### Comment la reconnaître ?

Elle commence à germer dès le mois d'avril. Elle croit rapidement si elle a de la lumière et pas de concurrence et peut atteindre plus d'un mètre de haut.

Sa tige est verte, dressée et couverte de poils blancs. Ses feuilles sont très découpées et d'un vert vif uniforme sur les 2 faces.

Ses fleurs apparaissent en juillet - août, regroupées en épis vert - jaune, au sommet des rameaux : elles portent le pollen.



La formation des graines se fait principalement en octobre et ensuite la plante meurt.

### Qui est responsable ?

Chacun est responsable sur les terrains qu'il occupe ou qu'il gère :

- les collectivités publiques sur les terrains publics
- les propriétaires privés sur leurs parcelles
- les lotisseurs ou les entreprises sur les chantiers
- les agriculteurs sur les terrains agricoles

## Quand et comment intervenir ?

Pour éviter la production de pollen et limiter la reproduction et l'expansion de la plante, **les plants d'ambrosie doivent être systématiquement détruits, en priorité avant la floraison, c'est à dire au plus tard, 1ère dizaine d'août :**

- Sur les terrains non agricoles et sur de petites surfaces, l'arrachage sera privilégié (le port des gants est recommandé).  
Sur de grandes surfaces, la meilleure technique de lutte est la végétalisation des sols car la fermeture du milieu limite son développement.  
Si un couvert est déjà existant alors il faut faucher ou broyer
- Sur les terrains agricoles, différentes techniques de lutte existent, suivant si la parcelle est implantée avec une culture de printemps type maïs ou tournesol, ou, si c'est un chaume (après récolte d'une céréale type blé ou orge ou colza)

La CCPR (Communauté de Communes du Pays Roussillonnais), en lien avec les communes et la Chambre d'Agriculture de l'Isère, a mis en place, dès cette année, un certain nombre d'actions pour réduire l'infestation par l'ambrosie.

Un réseau de référents élus et agriculteurs a été constitué, avec pour chaque commune, une ou 2 personnes identifiées sur cette thématique.

***Tout le monde est concerné et doit intervenir à son niveau !***

### Pour plus d'informations :

Site : [www.ambrosie.info](http://www.ambrosie.info)

Mairie de Clonas - ☎ 04 74 84 91 44  
La Chambre d'Agriculture 38 - ☎ 04 76 93 78 74  
CCPR Service Environnem. - ☎ 04 74 29 31 15

## QUELQUES LOISIRS ...

### Cinéma en plein air

- **Mardi 24/07/12**  
Un monstre à Paris  
Gymnase Joliot Curie (Salaise sur Sanne)
- **Lundi 06/08/12**  
L'Oncle Charles  
Groupe scolaire Ollier (Péage de Rouss.)
- **Mardi 07/08/12 et vendredi 24/08/12**  
La guerre des boutons  
Gymnase Joliot Curie (Salaise sur Sanne)
- **Jeudi 16/08/12**  
Sur la piste du Marsupilam  
Sémaphore (Roussillon)



- **Jeudi 23/08/12**  
Le chat potté  
Foyer Gaston Beyle (Chanas)
- **Lundi 27/08/12**  
Happy Feet 2  
Groupe scolaire Ollier (Péage de Rouss.)
- **Jeudi 30/08/12**  
Les intouchables  
Ecole du village (St Clair du Rhône)



**Renseignements :** ☎ 04 74 86 72 07

Séances gratuites débutant à 21h30

En cas de mauvais temps, repli dans une salle  
Info à l'Office de Tourisme

## QUELQUES ANIMATIONS ...

### ❖ Vendredi 20 juillet 2012

#### *Visite nocturne du Château de Roussillon*

Eclairé à la mode d'antan, le château vous révélera, par le biais de ses guides costumés, certains secrets des personnages qui ont marqué ce lieu.

21h30 et 5 € / personne sur réservation

### ❖ Dimanche 22 juillet 2012

#### *La Balade du Pays Roussillonnais*

Les fruits à noyau

Visite de l'exploitation de M. Jury

RV à 9h45 devant l'Office de Tourisme  
Château de Roussillon

Départ à 10h00 précises – 4h30 de marche

Circuit « Le Val qui Rit » - 9,2 km - 0,50 €/adulte



### ❖ Jeudi 9 août 2012

#### *Fête de l'Edit au Château de Roussillon*

A l'occasion des 448 ans de la signature de l'Edit de Roussillon, par le Roi Charles IX et sa mère Catherine de Médicis qui firent débuter l'année au 1<sup>er</sup> janvier, vivez une soirée animée et costumée !

Au programme : visite guidée du château suivie d'un banquet aux saveurs de l'époque et ses festivités.

18h30 début de la soirée sur réservation

30 € par adulte et 15 € par enfant (4 à 12 ans)

### ❖ Vendredi 24 août 2012

#### *Visite nocturne du château de Roussillon*

En ce triste anniversaire des 440 ans de la sanglante nuit de la Saint Barthélemy, voyagez le temps d'une soirée à l'époque du Roi Charles IX.

21h30 - 5 € / personne sur réservation

**Renseignements :** ☎ 04 74 86 72 07

**Site Internet :** [tourisme-pays-roussillonnais.fr](http://tourisme-pays-roussillonnais.fr)



# ASSOCIATIONS COMMUNALES

## Tennis Club



**Du 28 août au 16 septembre 2012**

**16<sup>ème</sup> Open**

**Tournoi international Hommes et Dames**

Matches dès 17h30 en semaine  
et toute la journée les week-ends

**Saison 2012 – 2013**

**Pour prendre des cours :**



- **Jeunes**  
Mini-Tennis (nés en 2008-2007-2006)  
Club Junior (7-17 ans)
- **Adultes**  
Cours d'initiation  
Cours de perfectionnement en soirée

**Réinscriptions :**

Mercredi 5 septembre de 17h à 19h30

**Nouvelles inscriptions :**

Samedi 8 septembre 2012 de 10h à 12h

*Les cours débuteront  
la semaine du 17 au 22 septembre 2012*

**Pour tout renseignement :**

Contactez Ludivine CORTOT  
au 06 83 00 94 52  
ou par email [ludicortot1@gmail.com](mailto:ludicortot1@gmail.com)



## A.C.C.A. de Clonas

**Ball trap avec tir de nuit**

**Samedi 25 août 2012  
Et dimanche 26 août 2012**

Route du Sablon à Clonas



**Distribution des cartes de chasse**

**Vendredi 7 septembre 2012**

## Gymnastique volontaire

**Assemblée générale**

**Mardi 4 septembre 2012 à 20h**

*Salle Pilat*

Vous pouvez venir accompagné(e) d'ami(e)s  
souhaitant des renseignements sur les cours.  
Les inscriptions pour l'année 2012-2013 pourront  
être prises ce jour.

**Les cours reprendront :**

Lundi 10/09/12 à 09h30  
*Gym douce/respiration*  
Lundi 10/09/12 à 20h00  
*Gym cardio/abdo/fessiers*  
Mercredi 12/09/12 à 20h00  
*Stretching*  
Jeudi 13/09/12 à 17h30  
*Gym tonique/abdo/step*



*Un pot de bienvenue vous sera offert !*

**Renseignements :** ☎ 06 86 44 07 68

## A RETENIR

### Journées Européennes du Patrimoine

**Samedi 15 et dimanche 16 septembre 2012**

Organisées en partenariat : Commune et Association Janus  
Invités d'honneur : « Art et Expressions » et « Les Arts ont dit »  
Ouverture samedi et dimanche de 14h30 à 18h30

*Accès gratuit aux animations !*

Retrouvez le programme détaillé dans le Clonas Info de septembre 2012.

*Bonnes vacances à tous !*

